ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

SERVICE DES CHARBONS

Ordre des inscriptions pour le 4e tour

une personne, 100 kilos, pour 11 fr. 80 ; 2, 3, 4 personnes, 150 kil., pour 17 fr. 25 ; 5 personnes et plus, 200 kil., pour 23 francs.

9e secteur, vendredi 16, de 8 à 11 heures ; 10e secteur, vendredi 16, de 14 à 17 heures ; 11e secteur, samedi 17, de 8 à 11 heures ; 12e secteur, samedi 17, de 14 à 17 heures ; 13e secteur, lundi 19, de 8 à 11 h. ; 14e secteur, lundi 19, de 14 à 17 h. ; 15e secteur, mardi 20, de 8 à 11 heures.

Le public est invité à se présenter à l'inscription, à l'ancien Hôtel des Postes, 2, rue Nain, muni de sa carte de chauffage.

Le secteur correspond au numéro inscrit sur la carte de charbon.

Chaque personne doit : 1° prendre son ticket ; 2° se faire inscrire pour recevoir le charbon à domicile.

Il est indispensable que les adresses indiquent les numéros exacts, et pour les cours les numéros sur la rue et les numéros des maisons dans les cours.

Pour éviter les abus qui se sont produits précédemment, il ne sera plus délivré de charbon au quai de Calais aux retardataires, qui seront servis à domicile, après livraison complète des secteurs. Leur inscription aura lieu dans l'ordre suivant : du 1er au 5e secteur, mardi 20, de 14 à 17 heures ; du 6e au 10e secteur, mercredi 21, de 8 à 11 h. ; du 11e au 15e secteur, mercredi 21, de 14 à 17 heures.

Avis important. — Tout changement dans la composition de la famille : naissances, décès, mariages, etc., doit être effectué sans retard au Bureau des Charbons, à la Mairie. Se munir de la carte de denrées.

Les personnes qui revendront leur ticket se verront supprimer leur carte de charbon.

La Commission municipale des Charbons.

REMISE DES BULLETINS DE SALAIRE DES RÉFUGIÉS

Il est rappelé aux réfugiés que la remise de leur bulletin de salaire doit être effectuée pour le samedi 17 janvier, au plus tard, 31 bis, Grande-Rue.

Les personnes qui ne se conformeront pas à ces instructions seront considérées comme renonçant aux secours pour salaire suffisant.

UN

Evènement Commercial

Se prépare.....

? ? ? ? ? .....

SEJOUR DES ETRANGERS

La Mairie de Roubaix a reçu de M. le Préfet du Nord la circulaire ministérielle ci-après relative au séjour des étrangers en France :

Paris, le 10 décembre 1919.

Le Ministre de l'Intérieur
à Messieurs les Préfets de France
et d'Algérie

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Parlement est actuellement saisi d'un projet de loi ayant pour objet de réglée d'une manière générale les conditions d'admission de séjour et d'établissement des étrangers en France.

Ce projet dispose notamment que la circulation des étrangers est, en principe, libre sur tout le territoire alors qu'actuellement les étrangers sont soumis aux prescriptions de l'article 2 du décret de 2 avril 1917 imposant le visa de leur carte d'identité, à chaque déplacement.

J'ai estimé qu'il y avait lieu dès maintenant, et sans attendre le vote définitif du projet dont il s'agit, de s'inspirer des dispositions qui y sont insérées, en facilitant la circulation des étrangers et de suspendre dans une certaine mesure l'application de l'article 2 précité.

En conséquence, les prescriptions suivantes devront être dorénavant appliquées :

Les étrangers munis, soit du carnet d'étranger (carnet rouge), soit de la carte d'identité prévue par le décret du 2 avril 1917 ou du récépissé de demande de carte d'identité, pourront circuler librement sur tout le territoire français y compris l'Alsace-Lorraine, sans être astreints à faire viser, à chaque déplacement leur carte d'identité ou leur récipissé de demande de carte.

Toutefois, les étrangers ressortissant des pays qui ont été ennemis de la France resteront provisoirement soumis au visa réglementaire pour pénétrer et circuler en Alsace-Lorraine.

Restent également soumis à l'obligation du visa pour les déplacements sur tout le territoire, les travailleurs étrangers porteurs de la carte d'identité verte ou chamois dont la délivrance est réglementée par le décret du 21 avril 1917.

Enfin, je vous rappelle que tous les étrangers restent astreints aux prescriptions de la loi du 8 août 1893.

DOCTEUR VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTO

Hier matin, M. le docteur Harlet, âgé de 57 ans, demeurant rue de Lille, 13, remontait en bicyclette la rue Jouffroy, allant vers la place de Roubaix. Bien que tenant sa droite, il fut accroché par une automobile venant en sens inverse et conduite vraisemblablement par un apprenti chauffeur. De ce fait, la roue gauche de l'auto lui passa entre les deux jambes, et s'arrêta à hauteur du bassin.

M. le docteur Harlet est assez sérieusement blessé.

Le chauffeur et le patron qui se trouvaient à proximité du véhicule, ont refusé de donner leur état civil. On les recherche.

VOL D'UN BIDON DE PÉTROLE

La police ouvre une enquête pour découvrir l'auteur d'un vol d'un bidon de pétrole commis durant la nuit du 13 au 14 janvier, à la gare de Roubaix-Wattrelos, au préjudice de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1920

Le tableau de rectification de la liste générale est déposé, à partir du 15 janvier 1920, au secrétariat de la Mairie, bureau des Elections.

Ledit tableau et la liste seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir du 15 janvier courant, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain, inclusivement.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Pour permettre la mise à jour du service, le bureau des Allocations militaires, 31 bis, Grande-Rue, sera fermé au public pendant toute la journée du vendredi 16 courant. Seules, les personnes convoquées pour ce jour-là sont autorisées à se présenter.

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : eau de Javel, brosses et bougies à 6 fr. le kilo ; beatre demi-sel, 14.50 le k. ; fromages Hollande et Chester, 9 fr. le k.

Pommes de terre, 0.30 le k., 3 kilos par personne : jeudi 15, de 2 h. à 4 h., 10e jaunes et vertes. — Vinaigre d'Orléans, un demi-litre par personne, jeudi 15, de 2 h. à 4 heures, 1e jaunes et vertes.

DERNIER AVIS AUX ASSISTÉS

Les personnes qui n'ont pas encore remis leur bulletin de salaire au Service central des secours, 21 bis, Grande-Rue, sont avisées que si cette formalité n'est pas remplie pour vendredi soir, 16 courant, dernier délai, elles seront considérées comme renonçant aux secours et rayées des états de paiement.

TOURCOING

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE

Etablissement des listes électorales

Les intéressés susceptibles d'être inscrits sur la liste électorale de la Chambre Départemental d'Agriculture sont informés qu'ils peuvent se présenter jusqu'au 25 janvier inclusivement au Bureau du Secrétariat de la Mairie, à l'effet de réclamer leur inscription sur cette liste.

Sont électeurs :

1° Les agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, arboriculteurs, pépiniéristes, jardiniers, maraîchers habitant dans la commune depuis un an au moins ;

2° Les ouvriers agricoles, à la condition qu'ils habitent dans la commune et exercent cette profession depuis trois ans au moins ;

3° Les propriétaires, usufruitiers ou usagers d'un fonds rural depuis trois ans au moins ;

4° Les anciens cultivateurs ayant exercé pendant neuf ans au moins dans la circonscription de la Chambre d'Ariculture ;

5° Les directeurs, professeurs et répétiteurs des établissements d'enseignement agricole, les vétérinaires.

Les électeurs doivent être Français ou naturalisés depuis 10 ans au moins, âgés de 25 ans révolus et jouir de leurs droits civils et politiques.

Les femmes remplissant les conditions exigées par les paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5 du présent article et celles qui, au cours de la dernière guerre pendant l'absence de leur mari, père, frère, ont dirigé leur exploitation agricole, sont également électrices.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les tableaux rectificatifs des listes électorales générales sont déposés à partir de ce jour au Secrétariat de la Mairie, bureau des Elections.

Lesdits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Durant cette période, le bureau des élections sera ouvert pendant la semaine, de huit heures et demie du matin à midi, et de deux heures à six heures du soir, les dimanches de dix heures du matin à midi, et le 4 février jusqu'à minuit.

Les réclamants sont priés de se munir de toutes pièces et documents justificatifs de leur réclamation. (Livret militaire, Certificat d'exemption du service militaire, Avis de radiation des listes électorales du dernier domicile, Changement de domicile, Livret de loyer, Décret de naturalisation ou déclaration de réintégration).

RETRAITE D'UN ADJUDANT DE GENDARMERIE

Nous apprenons que M. Bocquet, adjudant de gendarmerie à Tourcoing, prend sa retraite à partir du 25 courant, après trente ans de service. Après avoir été maréchal-des-logis à Roubaix, M. Bocquet fut envoyé à Tourcoing comme maréchal-des-logis chef.

Il quitte la région pour devenir chef garde des Mines de Marles, à Auchel (Pas-de-Calais).

VOL DE BOIS

La palissade clôturant le jardin des enfants, situé rue Fin de la Guerre, a été renversée par le vent, dans la nuit du 12 au 13 courant. Une partie de cette palissade ayant été enlevée par des inconnus, M. le commissaire du 2me arrondissement ouvre une enquête.

LA CHASSE AUX AUTOS

Pour insuffisance ou défaut d'éclairage à l'arrière de leur auto, ont été passibles de contravention :

1. Moïse Bouckson, 35 ans, demeurant rue Hoche, 19, chauffeur au service de M. Tiberghien Eugène, rue Chanzy, 14 ;

2. Emile Honoré, 32 ans, rue de l'Union, 99, à Wattrelos, au service de MM. Legrand et Co, rue d'Austerlitz ;

3. M. Etienne Dalle, 37 ans, fabricant de sucre à Marconnelle (Pas-de-Calais) ;

4. Lucien Desplancke, 25 ans, rue du Sentier, 54, chauffeur au service de M. Selosse-Desmettre, marchand de charbon, rue Winoc-Chocquel, n. 167.

DETOURNEMENT D'OBJETS MOBILIERS

Le nommé Debray Hippolyte, 68 ans, sans profession, demeurant à Tourcoing, rue de l'Amiral Courbet, 83, a été arrêté au 1er arrondissement, pour détournements d'objets mobiliers.

La police ouvre une enquête.

ECLAIREZ VOS BECANES

Pour défaut d'éclairage et d'avertisseur à son vélo, une contravention a été dressée contre M. Camille Seys, 30 ans, garçon boulanger, chez M. Clarisse, à Mouvaux, et contre M. Cyrille Viemynck, 37 ans, rue Parmentier, 28, à Tourcoing.

ARRESTATION D'UN EXPULSE

Pour infraction à un arrêté d'expulsion, et pour ivresse, le nommé Louis Vercaigne, 55 ans, chauffeur, demeurant rue de la Gare, à Douve (Belgique), a été arrêté au 1er arrondissement.

Il sera déféré au Parquet.

INSCRIPTION POUR LE CHARBON

Mairie de Tourcoing, salle des Fêtes, vendredi 16 janvier : secteur 5, cartes grises, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; cartes roses, de 2 h. à 4 h. 30.

1 et 2 personnes, 100 kilos pour 11 fr. 50 ; 3, 4 et 5 personnes, 150 kilos, 17 fr. 25 ; 6 personnes et plus, 200 kilos, 23 fr.

Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, place Sébastopol. — Un litre par personne pour 1 fr .60, vendredi 16 janvier 1920.

Secteur 6 cartes grises, numéros pairs, de 8 h. à 9 h. ; impairs, de 9 h. à 10 h. — Cartes roses, pairs, de 10 h. à 11 h. ; impairs, de 11 h. à 12 h.

Secteur 7 : Cartes grises, numéros pairs, de 2 h. à 3 h. ; impairs, de 3 h. à 4 h. — Cartes roses, pairs, de 4 h. à 5 h. ; impairs, de 5 h. à 6 h.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnités, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc.

Jeudi 15 janvier, de 8 h. 30 à midi, 15.951 à 16.000 ; le bureau est fermé l'après-midi.

Vendredi 16 janvier : de 8 h. 30 à midi, 16.001 à 16.050 ; le bureau est fermé l'après-midi.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement, muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

ANTHRACITE

L'administration supérieure ayant fait connaître que des envois d'anthracite ne pouvaient être garantis quant à présent, le public est avisé que les demandes qui ont été formulées précédemment, au Bureau Commercial, sont annulées.

AUX SŒURS DE CHARITÉ
RUE ESQUERMOISE LILLE
Manteaux-Robes-Costumes
TOUJOURS LES DERNIÈRES CRÉATIONS
ÉLÉGANCE — SOLIDITÉ — PRIX MODÉRÉS

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WAVRIN

LES EFFETS DE LA TEMPÊTE

La tempête qui a sévi dimanche et lundi a fait un certain ravage dans la commune.

[illegible], heureusement il n'y a pas eu d'accident de personne. Dans la rue du Cimetière, un mur s'est effondré sur une maison voisine, dont les habitants étaient absents. Rue l'Hôpital, la toiture de l'habitation de M. François Boutry, peintre, s'est complètement envolée. L'infortuné peintre s'est trouvé sans abri et personne n'est venu au secours de ce malheureux, qui, cependant comme beaucoup d'autres, ont rempli leur devoir pendant la guerre.

ATTICHES

VOL DE POULES. — Le poulailler de M. Lefebvre, cabaretier, a reçu la visite de renards à deux pattes qui se sont emparés des habitants à plumes.

La police enquête.

PHALEMPIN

RATS DE GARE. — Des malfaiteurs se sont introduits dans la gare de Phalempin et y ont dérobé une caisse contenant des boîtes de sardines.

Une enquête est ouverte.

SECLIN

LES COQUELEUX. — Dimanche, 18 janvier, chez Verdière-Baron, 12, ruelle Fénelon, grande partie de coqs (entrée 0.50). Partie de 100 francs entre Vandromme, d'Houplin-Ancoisne et Verdière-Baron, débitant. A deux heures pour trois heures. Qu'on se le dise !

CONSEIL MUNICIPAL. — Vendredi prochain, 16 janvier, à 20 heures, à l'Ecole Communale des garçons, réunion du Conseil municipal.

ARMENTIERES

SYNDICAT DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS

Une réunion générale aura lieu le jeudi 15 janvier, à 6 heures du soir, au siège, estaminet de l'Harmonie, Grande-Place.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Situation de caisse. — Compte rendu du Congrès de Paris. — Licence. — Nouveaux débits. — Questions diverses.

HAUBOURDIN

VOL DE TOLES. — Plusieurs plaques de tôles estimées environ 700 francs ont été dérobées au préjudice de M. Deladrière, entrepreneur à Haubourdin.

Une enquête est ouverte pour rechercher les auteurs de ce vol.

COOPERATIVE OUVRIERE « LE FOYER DU PAUVRE ». — Les coopérateurs sont informés que le rayon d'épicerie place Blondeau, sera ouvert le 16 janvier prochain.

DES CHUTES. — Le jeune apprenti zingueur Marc Jacquot, 13 ans et demi, domicilié à Le Rancy (Seine) est tombé d'une échelle sur laquelle il était grimpé à l'usine Thiriez. Dans sa chute, il se blessa à la tête.

— En descendant un panier à la filature Brabant, le jeune Paul Robert, 13 ans et demi, demeurant à Séquedin, dégringola les escaliers et se blessa aux jambes.

AVIS. — Il est rappelé aux propriétaires de chevaux, mulets, voitures et autos, qu'ils doivent en faire la déclaration à la Mairie, avant le 15 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL

AVIS AUX CHOMEURS. — Pour un contrôle général, tous les chômeurs pavés le 14 janvier 1920, devront se présenter à la Mairie (1er étage) munis du ticket, avec lequel ils touchent le chômage et du livret de famille.

Ceux qui ne possèdent pas de livret de famille, sont invités à fournir une pièce d'identité en plus de leur ticket de chômage.

Se présenter aux dates et dans l'ordre indiqués ci-dessous :

Le 16 janvier, numéros 1 à 200, de 9 heures du matin à midi ; numéros 201 à 400, de 2 à 5 heures du soir — Le 17 janvier, numéros 401 à 600, de 9 heures du matin à midi ; numéros 601 à 800, de 2 à 5 heures du soir. — Le 19 janvier, numéros 801 à 1000, de 9 heures du matin à midi ; numéros 1001 à 1200, de 2 à 5 heures du soir — Le 20 janvier, numéros 1201 à 1400, de 9 heures du matin à midi ; numéros 1401 à 1600, de 2 à 5 heures du soir. — Le 21 janvier, numéros 1601 à 1800, de 9 heures du matin à midi ; numéros 1801 à 2000, de 2 à 5 heures du soir. — Le 22 janvier, numéros 2001 à 2262, de 9 heures du matin à midi.

Passé le 24 janvier, il ne sera plus fait aucune inscription des chômeurs ayant touché au dernier paiement. Ces derniers seront considérés comme ayant renoncé aux secours.

Toute demande ne sera acceptée que si elle est formulée par une personne adulte.

Seront écartés des secours, tous les commerçants exploitant un commerce patentable : bouchers, boulangers, cabaretiers, coiffeurs, épiciers cordonniers, mécaniciens, charrons, maréchaux-ferrants, couturières, modistes, etc.

Les réfugiés seront appelés ultérieurement.

AUX CONSEILS DE GUERRE

DOSSIERS ET LETTRES

CASSELLARI PARLE DES UNS

Lors de l'interrogatoire qu'il subit dernièrement, René Casellari, l'ex-lieutenant attaché à la police militaire, à Lille, arrêté dernièrement pour prévention d'avoir fait disparaître certains dossiers concernant des affaires d'intelligences avec l'ennemi, mit en cause certains officiers anglais de l'Intelligence Office, et nia avoir participé à cette grave affaire.

Ayant, par la presse, pris connaissance de cette affaire en Angleterre, des officiers anglais démobilisés ayant appartenu à ce service pendant les hostilités et après l'armistice, protestent énergiquement. Ils déclarent entre autres que c'était Casellari seul qui était chargé de la transmission des dossiers à la première srégion.

Croyant que tout s'accomplissait régulièrement, ils n'avaient jamais eu un seul instant l'idée de soupçonner leur camarade. Toutefois, ils ont été surpris de constater que c'était les affaires de trafic d'or qui traînaient particulièrement. Or, il fut prouvé plus tard que ce sont justement ces dossiers qui furent subtilisés.

Le service de l'Intelligence Office s'occupa spécialement des affaires en question, des mémoires même, furent rédigés et remis à l'autorité française.

Faute de preuves suffisamment établies, des cautions furent rendues, mais le service anglais était convaincu que la chose serait menée à bonne fin par les autorités françaises compétentes.

Hier soir, Casellari subit un nouvel interrogatoire en présence de son avocat, Me Decaux, lieutenant à la justice militaire. On croit que des officiers anglais pourraient être appelés à témoigner dans cette affaire.

DELACHERIE CAUSE DES AUTRES

Le facteur cinéfaux Delacherie a subi hier un nouvel interrogatoire sur les transports de lettres et sur l'annonce qu'il fit paraître dans le journal « Le Matin ».

Aux questions qui lui furent posées, Delacherie répondit évasivement et déclara qu'il n'avait jamais exercé aucune pression sur qui que ce soit pour obtenir des lettres à faire parvenir.

VOLEUR : NON. — DESTRUCTEUR : OUI

Le capitaine Baggio continue activement l'instruction de l'affaire Klausa Hubert, le capitaine boche accusé de vol de mobilier et d'objets d'art, commis à Lannoy, et de déprédations ordonnées dans les usines de cette ville.

Klausa a pu fournir des témoins portant et attestant l'achat des objets en question, mais l'accusation portée contre lui concernant les pillages d'usines « tient » et c'est dans cette voie que se dirige actuellement l'instruction commencée.

THUMEREL A PARLE

L'instruction de l'affaire Thumerel, le trafiquant d'or, continue mais l'affaire pourrait bien entrer prochainement dans une nouvelle phase, le défenseur de l'inculpé étant en possession de pièces très intéressantes, compromettant sérieusement certaines personnes occupant des situations élevées.

ÇA VA MAL POUR DAMBRINE

Le capitaine Varnée poursuit l'instruction de l'affaire Dambrine, le mauvais maire de Catillon, qui prend tous les jours une nouvelle extension.

Plus de quarante témoins ont déjà été entendus dans cette affaire, et dès à présent, sans crainte de se tromper, on peut affirmer que le jugement ne demandera pas moins de plusieurs audiences.

En raison du nombre et de l'importance des affaires à instruire, deux nouveaux substitut vont être adjoints à ceux déjà en fonctions au prétoire conseil de guerre.

Le capitaine Lesable, qui instruisit l'affaire Wiart, de Cambrai, vient d'être nommé rapporteur

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COUDEKERQUE-BRANCHE

AUDACIEUX VOL. — Un vol important vient d'être commis à Coudekerque-Branche, au domicile de M. d'Artilliere, chef de comptabilité au chemin de fer du Nord, récemment nommé à Calais.

De nombreux bijoux ont été enlevés par les malfaiteurs qui devaient être au courant de l'absence de M. d'Artilliers.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
Existence de 2 MILLIONS d'OBLIGATIONS communales
de 500 fr. 5 1/2 avec LOTS
PRIX d'ÉMISSION : 497 fr. 50
Les souscriptions sont reçues :
1° Pour les Titres non libérés :
40 fr. en souscrivant, 40 fr. à la répartition.
Le surplus en 8 versements échelonnés sur 2 ans 1/2.
2° Pour les Titres libérés :
100 fr. en souscrivant ; 397.50 à la répartition.
6 tirages par an pour 3.500.000 fr. de lots,
dont 1 de UN MILLION, 1 de 500.000 fr.,
4 de 200.000 fr. et 6 de 100.000 fr.
Pour le surplus voir le prospectus ou l'affiche.
SOUSCRIPTION PUBLIQUE le 22 Janvier 1920
A PARIS : Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
et dans les principales Sociétés de Crédit,
dans les départements : chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX
et dans les Agences et Succursales des Sociétés de Crédit.
On peut souscrire par correspondance par 5 titres et plus.
Notice insérée au Bull. des Ann. légales obligat. du 5 Janvier 1920.

Bulletin Commercial

HALLES CENTRALES

Cours moyen des ventes en gros à la date du 14 janvier 1920

Viandes. — Bœuf 1re qualité 6.25 le kilo ; 2e qualité, 5,75 le kilo. — Vache 1re qual., 6,75 2e qual., 4,75. — Veau 1re qual., 12 fr. ; 2e qual. 11 fr. — Mouton 1re qual. 11 fr. ; 2e qual. 10 fr. — Porc frais, 9 fr. 50 ; porc frigo, néant. — Lapin vivant 5,50 ; Lapin tué 7,50. — Lapin de garenne, 7,50 pièce. — Poule 11, 50 le kilo. — Poulet, 12,50 le kilo. — Canard 18 fr. pièce. — Oie 9 fr. le kilo. — Dindon 11,50 le kilo.

Beurres et œufs. — Beurre du Nord, 15 à 16 fr. le kilo ; beurre de Normandie 13 fr.

Fromages. — Brie 7 fr. le kilo. — Camembert 1,90 à 2,10 pièce. — Gruyère 9 à 11 fr. le kilo. — Port Salut 6 à 7,50 le kilo. — Hollande 8 à 13 fr. le kilo. — Chester 7 fr. le kilo. — Rocquefort 7 à 7,50 le kilo. — Coulommiers 2 à 2,50 pièce.

Cours des poissons Minck du 14

Poissons de mer. — Soles, le kilo 11 fr. 50. — Plies, 4,10. — Greyettes, 4 fr. — Plouses, 2 à 2, 25. — Elingues, 3,95. — Cabillauds, 4,30. — Merlans, 4,50 à 5 fr. — Raies, 4,50 — Rougets, 3 à 3,90. — Anguilles, 8. — Harengs la pièce, 0.20 à 0.30.

LEGUMES. — Salade de blé (mâchu), 5 fr. le kilo. — Scarsonnades, 2,50 à 2,75 la botte. — Potiron, 0,60 le kilo. — Betteraves, 0,56 la kilo. Ails, 5 à 6 fr. le kilo. — Carottes 20 à 28 fr. le kilo. — Choux verts, 4 à 8 fr. la douzaine. — Choux-fleurs, 2 à 2,50 la pièce. — Cresson, 1,75 la botte. — Epinards, 2 fr. le kilo. — Oignons, 60 à 70 fr. les 100 kilos. — Oseille néant. — Poireaux, 0,80 le facheau. — Pommes de terre, 38 à 43 fr. les 100 kilos. — Navets, 15 fr. les 100 kilos. — Persil, 2,50 à 3 fr. les douze bottes. — Cerfeuil, 2,50 à 3 fr. les 12 bottes. — Echalottes, 1 fr. le kilo. — Haricots secs, 2,40 le kilo. — Laurier-sauce, 1,50 le kilo. — Chicorée de Bruxelles, 2 fr. le kilo.

Fruits et primeurs. — Citrons, 12 à 16 fr. cent. — Oranges, 15 à 25 fr. le cent. — Noix 2 à 2,50 le kilo. — Raisins de Corinthe, néant. — Figues, 2 à 2,50 le kilo. — Dattes, néant. Raisins, néant. — Bananes, 50 à 60 fr. le bréguin. — Fraises, néant. — Asperges, néant. — Pommes, de 40 à 90 fr. les 100 kilos. — Poires, de 40 à 90 fr. les 100 kilos.

Marché très calme. Mais à l'ensemble des prix reste élevé. A signaler l'arrivage et la vente de 40.000 kilos de pommes de terre. Le cours de ce légume reste ferme. La plupart des légumes mis en vente, surtout des choux (très abondant) sont en provenance de Hollande.

MARCHE AUX FOURRAGES

Place Philippe de Girard

Paille 1re qualité les 100 kilos 40 fr. ; 2e qual. 35. — Paille d'avoine, 1re qual. 33 fr. ; 2e qual. 30 fr. — Foin, 1re qual., 55 fr. ; 2e qual. 50 fr. — Sainfoin, 1re qual. 65 fr. ; 2e qual. 60 fr. — Luzerne, 1re qual. 65 fr. ; 2e qual. 60 fr. — Trèfle 1re qual. 63 fr. ; 2e qual. 60 fr.. Les 100 kilos, octroi compris.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

« FAUST » avec les artistes et le Ballet de l'Opéra

Aujourd'hui jeudi, à 7 heures 3/4, seconde représentation de FAUST.

— Samedi, à 7 heures 3/4, ROGER LA HONTE, drame.

— Dimanche (en matinée et en soirée), la célèbre opérette de Robert Planquette, RIP-RIP.

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

THÉATRE DE L'UNION

Aujourd'hui, 15 janvier, matinée populaire à 3 h., soirée à 8 h. DEUX représentations extraordinaires.

UNE VEINE DE PENDU, grande comédie gaie en 5 parties interprétée par W. Russel.

ROSETTA, grande comédie sentimentale en 5 actes.

FATTY et sa troupe de comédiens acrobates, film ultra-comique en 2 parties.

FLAMMES VENGERESSES, drame en 2 actes.

DRANEM ELEVEUR, scène comique.

PARTIE CONCERT : Vercruysse, comique ; Marcellus, ténor.

Grand orchestre de 10 musiciens.

Location à partir de 10 heures du matin.

Samedi : spectacle merveilleux.

SPORTS

BOXE

UN COMBAT QUI POURRAIT BIEN DESIGNER UN FUTUR CHAMPION

La présence de Georges CARPENTIER sur le ring du Vorderland Lillois, à la soirée de gala de samedi prochain, à l'Hippodrome, ne doit pas faire oublier que le programme comporte cinq beaux combats parfaitement équilibrés dont l'un celui qui mettra aux prises le Lillois A. Masurelle, et le Parisien A. Grassi, pourrait bien donner de sérieuses indications pour la désignation du futur détenteur du titre de champion de France des poids plumes.

On sait en effet que le détenteur actuel Louis de Ponthieu qui récemment triompha du champion d'Angleterre Tancy Lee, vient d'être opéré à Lariboisière. Son état est très grave, et l'on craint que le champion d'Europe ne puisse plus remonter sur le ring.

Or, Grassi a challengé dernièrement de Ponthieu, et a tenu 17 rounds contre ce redoutable adversaire. Performance qui n'a été égalée par aucun poids plume français. Grassi se trouve donc en première ligne pour prendre sa succession.

Mais Masurelle, l'élève de Desruelles, a accompli pour sa rentrée une performance remarquable devant Grassi. Ayant perdu au début du combat, pour avoir voulu trop étudier le jeu de son adversaire, un terrain appréciable, il revint terriblement sur la fin et l'on pouvait prédire que si le match avait duré plus de dix reprises, le Lillois aurait certainement arraché la décision.

Cette fois, c'est sur 15 rounds que les postulants vont se retrouver.

C'est donc un combat qui, comme nous le disions, pourrait bien désigner un futur champion et ce futur champion pourrait bien être le Lillois.

Rappelons qu'il est prudent de retenir ses places, et qu'un bureau de location fonctionne à l'Hippodrome. De plus, les organisateurs préviennent que les ayants-droit ont été mis en possession des cartes de service, et qu'il ne sera accordé aucun laissez-passer au contrôle.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

Syndicat du Bâtiment

AVIS AUX SYNDIQUÉS

Le Syndicat du Bâtiment et des Travaux publics de Roubaix et environs informe les camarades qui ont travaillé au nivellement du sol dans la quinzaine du 2 au 11 juin 1919, sur le territoire des communes de Roubaix, Croix, Wasquehal et Wattrelos, qu'ils peuvent se présenter au bureau du district, à Tourcoing, pour toucher les heures restées impayées.

Samedi 17 courant, à 6 h. 1/2 du soir, aura lieu, dans la grande salle de la coopérative « la Paix » une grande réunion organisée par la Bourse du Travail de Roubaix, avec le concours du camarade MERRHEIM, de la Fédération des Métaux, et du camarade CHANVIN, de la Fédération du Bâtiment.

Les camarades du Bâtiment et des Travaux publics sont instamment priés d'assister en grand nombre à cette réunion pour entendre des explications sur l'ordre du jour, qui est très intéressant.

Le Syndicat porte également à la connaissance de ses syndiqués qu'ils peuvent, dès à présent, retenir leur place pour la Semaine Théâtrale qui aura lieu du 26 janvier au 1er février prochain.

Les cachets sont en vente chez le camarade Lefebvre, 76 bis, boulevard de Belfort.

Le prix des places est de 0 fr. 80, sur présentation de la carte confédérale.

La Commission.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

Assemblée générale

Dimanche prochain, 18 janvier, à 9 h. 1/2 du matin, assemblée général du Syndicat de la Métallurgie (toutes les sections).

Ordre du jour : « Rapports moral et financier ; rapport de la commission de contrôle ; augmentation des cotisations et des secours de grève ; renouvellement de la commission de contrôle ».

AVIS. — Les camarades désireux de faire partie de la commission de contrôle sont priés d'envoyer leur nom, adresse et date d'adhésion. (Il faut un an de présence à titre de cotisant pour être éligible.)

Les membres de la commission administrative se réuniront à 9 heures.

SEMAINE THEATRALE ET SYNDICALE

organisée par la Bourse du Travail de Roubaix et environs

Une grande semaine théâtrale et syndicale à prix réduit aura lieu, du lundi 26 janvier au dimanche 1er février compris.

Pendant toute cette semaine, il sera donné chaque soir une grande représentation théâtrale dans la Salle des Fêtes de la Coopérative « La Paix » par l'excellente troupe du Théâtre Populaire.

Au programme figurera : L'EMBUSCADE, la célèbre pièce de M. Kistemackers.

Tous les membres des syndicats adhérents à la Bourse du Travail ci-dessous désignés, pourront, sur le vu de leur carte confédérale (carte bleue) assister à l'une ou l'autre de ces représentations, moyennant la modique somme de 0 fr. 80 à n'importe quelle place.

Ils n'auront qu'à se présenter au bureau de location, qui est ouvert à partir de ce jour chez le citoyen Lefebvre, 76 bis, boulevard de Belfort. Avoir bien soin de se munir de sa carte confédérale et d'indiquer quel jour on désire choisir.

Comme les places seront forcément limitées, nous engageons les syndiqués à ne pas attendre la dernière semaine pour prendre leur cachet.

***

Syndicats adhérents à la Bourse du Travail : Bâtiment, Boulangers, Brasseurs, Brossiers, Chemins de fer, Cuirs et Peaux, Habillement, Lithos-Papetiers, Métallurgie, Textile, Typographes, Transports, Tramways, Pompes funèbres, Produits chimiques, Marchands de journaux, P. T. T. (agents et sous-agents), Travailleurs municipaux.

Avis. — Au cas où la Bourse du Travail pourrait trouver des salles disponibles à Wattrelos, Croix et Wasquehal, des représentations supplémentaires seront données dans ces communes pour les syndiqués qui n'auraient pu assister aux représentations de Roubaix.

GRANDE REUNION PUBLIQUE A LA COOPERATIVE « LA PAIX »

Une réunion publique aura lieu samedi 17 courant, à 7 heures du soir, dans la grande salle de la coopérative « La Paix », 73, boulevard de Belfort, avec le concours asuré de CHANVIN et de MERRHEIM, délégués par la Confédération générale du Travail.

Les deux orateurs parleront de l'intervention en Russie, de l'amnistie, de la vie chère, de la hausse des loyers.

Nous prions les camarades de toutes les corporations de vouloir bien assister à cette réunion.

La salle sera chauffée.

La Bourse du Travail.

A LILLE

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX

Peintres et vitriers. — Jeudi 15 janvier, à 5 heures, assemblée pour tous les ouvriers de la section, au siège rue de la Clef, 32.

Ordre du jour très important. Présence indispensable.

Menuisiers, ébénistes. — Réunion pour les camarades ébénistes, vernisseurs, menuisiers en sièges, au siège du syndicat, 32, rue de la Clef, le jeudi 15 janvier, à 6 heures très précises.

Ordre du jour : suppression complète du travail aux pièces ; plusieurs questions importantes

Vu l'importance de la réunion, la présence de tous les camarades est indispensable.

Section d'Houplines. — Réunion constituée de la section d'Houplines aujourd'hui à 16 h. 30. Tous les camarades du bâtiment et des travaux publics sont invités à y assister. Un membre du bureau du bâtiment de Lille sera présent.

Section d'Armentières. — Jeudi 15 janvier, à 6 heures, assemblée pour tous les ouvriers du bâtiment et des travaux publics d'Armentières, estaminet du jeu de Boule, rue des Jésuites

Vu l'ordre du jour tous se feront un devoir d'être présents à cette réunion, un membre du bureau de Lille y assistera.

FEDERATION DU LIVRE

Lithos-Papetiers. — Le comité se réunira le jeudi 8 janvier, à 6 heures du soir, Bourse du Travail. Ordre du jour très important.

Le secrétaire : Léon DUFLOT.

EMPLOYES

Section de l'Industrie du Parapluie. — Tous les membres de la section (des deux sexes) sont invités à assister à la réunion qui se tiendra au siège du syndicat, jeudi 15 janvier à 7 heures.

P. T. T.

Sous-agents. — Réunion de la section à la « Ville de Bruxelles », rue du Molinel, le 15 courant, à 18 heures très précises.

Ordre du jour : « Mandatement du délégué au Conseil national (18 janvier) ; compte-rendu des travaux de la commission d'études ; questions diverses ». Le Secrétaire : J. DECOTTIGNIES.

METALLURGIE

Aux ouvriers de l'Usine de Fives. — Les ouvriers de l'Usine de Fives sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 15 janvier 1920, à 6 heures du soir, salle du Foyer du Peuple, rue Pierre-Legrand.

Ordre du jour très important.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

VENDREDI

BATIMENT ET TRAVAUX

Plafonneurs, cimentiers, plâtriers. — Vendredi 16 janvier, à 5